

FOND NATIONAL CLIMAT
MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE
L'ASSAINISSEMENT



LOGO SOUMISSIONNAIRE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

MODELE DE DOCUMENT DE PROGRAMME¹

Titre du Programme : Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques.

Domaine prioritaire du Plan Stratégique : Eau, intensification de l'Agriculture, l'Élevage et la Pisciculture, l'Energie et la foresterie, les activités génératrices de revenus

Zones d'intervention : Cercles de Bandiagara et Bankass (Région de Mopti) et Cercle de Kita, Kati (Région de Koulikoro) dans la boucle

Produits du Plan Stratégique :

Produit Attendu 1.2 : Plan d'action annuel de sensibilisation /information CC mis en place touchant différents acteurs des secteurs/régions

Produit attendu 1.3 : Renforcement des capacités destiné aux staffs des ministères sectoriels pour comprendre les changements climatiques

Produit Attendu 2.2 : Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface

Produit Attendu 3 : Aménagement des points d'eau adapté pour le cheptel

Produit Attendu 3 -1 : Restauration des terres agricoles dégradées

Produit Attendu 3 – 2 : Mise à disposition de semences améliorées

Produit Attendu 4 – 2 : Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables

Produit Attendu 4 – 3 : Formation des groupements engagés dans les AGR à créer des micro- entreprises

Produit Attendu 4 – 4 : Soutien aux activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et des forêts

Nom du Soumissionnaire : Consortium UNESCO-YAGTU-IWENE-Coalition EPT (Education Pour Tous)

Signature (Fonds Climat) :

Date/Mois/Année

Signature (Soumissionnaire) :

Date/Mois/Année

Période du programme :	2018-2020	Ressources totales requises:	\$998 973
Numéro du Programme :	XXXXXXXX	Ressources totales allouées:	\$ 998 973
Date de démarrage :	01/11/ 2018	• Fonds Climat Mali	\$ 998 973
Date de fin :	31/12/2020	• Autres :	
		XXXXXX	\$ XX
		XXXX	\$ XX
		XXXX	\$ XX

Description sommaire : 200 mots

Ce projet est une contribution du secteur de l'éducation à la prévention et à la lutte contre le changement climatique au Mali. Il est un projet d'information d'éducation de communication en faveur du corps enseignants, des éducateurs, des scolaires de l'éducation formelle et non formelle, des instances de gestion de l'école (APE, AME, CGS) et de la Direction Nationale de la Pédagogie afin de placer le changement climatique au cœur des apprentissages. Il sera exécuté au pays dogon et dans la Réserve de la Boucle du Baoulé. Les adultes figurent en nombre important parmi les apprenants de l'éducation non formelle (CAF, CED) de ces deux zones. Ils sont en grande partie engagés dans les activités de production, transformation et commercialisation agricole. Ils vivent au quotidien les effets néfastes du changement climatique sans qu'ils n'appréhendent les enjeux et défis : rareté des précipitations, inondation, sécheresse, feux de brousse, malnutrition, tarissement précoce des mares n'ayant pas permis la culture biennale de l'échalote dans le cercle de Bandiagara en 2016.

Plus spécifiquement, il s'attèlera à la revue des curricula d'éducation formelle et non formelle afin d'y prévoir et développer un contenu pédagogique aux changements climatiques. Il a une durée de 36 mois et ciblera 100 structures éducatives.

Organisations / institutions participantes

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
ONG YAGTU	Yaiguere TEMBELY Tél. 00 (223) 2442 587/66.84.25.59/76.37.22.28 Email : tembelyyaiguerefifi@outlook.fr
ONG IWENE	Mahamadou Ongoiba Directeur Exécutif Tél : (00223)76.42.98.69 Email : ong04maha05@yahoo.fr
Coalition EPT	Mohamed Modibo DIAKITE Tél : (00223) 75.22.09.82/66.79.23.35 Email : diakitemodibo5@yahoo.fr

MODELE DE LA LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, le 23/08/2018

À : Monsieur Abdoul Aziz Dicko, Coordinateur du Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali,
Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)
Quartier du fleuve – Rue 311 – Porte 328
BP 2357 – Bamako, Mali
Email: aedd@environnement.gov.ml

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques, Conformément à votre appel propositions en date du 21/07/2017. Nous vous soumettons par les présentes notre proposition, qui comprend :

La présentation de notre Institution/Organisation

- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : Hervé Huot-Marchand, Représentant

Nom du soumissionnaire : UNESCO à Bamako

Adresse : Hamdallaye ACI 2000 (derrière Hôtel Massaley) B.P.E 17 63 Bamako – Mali/ Tél : +223 20 23 34 92/93/
Fax : +223 20 23 34 94

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

Organisation Non Gouvernementale Yam Giribolo Tumo (YAGTU)	
Organisation Non Gouvernementale IWENE	
Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Education Pour Tous au Mali (COSC-EPT / Mali)	

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE (1page)

Nom de l'Institution/organisation

Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

Nom, titre et Adresse de la Personne : Hervé Huot-Marchand, Représentant

Bureau de l'UNESCO à Bamako, Hamdallaye ACI 2000 (derrière Hôtel Massaley) B.P.E 17 63 Bamako – Mali/ Tél : +223 20 23 34 92/93/ Fax : +223 20 23 34 94

Brève présentation de l'institution /organisation

- Date de création

Créée en 1945, l'UNESCO est une agence des Nations Unies qui agit partout dans le monde pour renforcer les défenses de la paix en promouvant l'éducation pour tous, en sauvegardant la diversité et le patrimoine culturels communs de l'humanité, sur la base des droits de l'homme, en faisant progresser la coopération scientifique pour le bienfait de tous, en aidant les États à comprendre et gérer les transformations sociales et en défendant la liberté d'expression et le développement des médias.

L'UNESCO est présent au Mali depuis 1998 et est actuellement dirigée par M. Hervé Huot-Marchand.

- Domaines d'intervention/types de prestations

L'UNESCO soutient les efforts de réconciliation nationale et la construction d'une paix durable à travers la promotion de la Culture de la Paix, la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel et le renforcement de la résilience des populations plus vulnérables à travers la promotion de sociétés plus inclusives, avec un focus particulier dans l'autonomisation de la jeunesse.

Nous intervenons dans les domaines de l'éducation, des sciences naturelles et exactes, de la culture, des sciences humaines et sociales et de la communication en termes de formation, de renforcement des capacités, de la coopération scientifique....

- Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé

L'UNESCO, à travers le Secteur Sciences Exactes et Naturelles intervient dans ce domaine précis à travers deux grands programmes : Le Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) et le Programme Hydrologique International (PHI), ci-dessous quelques projets et programmes misent à œuvre :

1. Programme Régional UNESCO/MAB-PNUE/FEM sur le Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides et semi arides d'Afrique de l'ouest ;
2. Projet d'amélioration du système traditionnel d'information des communautés de base pour un accès durable aux ressources naturelles (agro-sylo-pastorales) ;
3. Projet de mise en place d'un suivi écologique participatif de la biodiversité de la réserve de biosphère de la boucle de baoulé au Mali ;
4. Jeunesse et biodiversité au Mali : la responsabilité des jeunes dans la gestion de la biodiversité locale dans le village de Tienfala ;
5. Le projet « Niger-Loire : Gouvernance et Culture » s'inscrit dans les efforts de sauvegarde du fleuve Niger ;
6. Projet de la « Troisième école régionale d'énergie solaire pour les pays francophones d'Afrique ».

- Organisation et équipes (voir l'organigramme)

DIRECTION

Herve Huot Marchand : Chef de Bureau

TRAORE Hawa : Assistante de Programme à la Direction

NIMAGA Hawa : Assistante de Direction

ADMINISTRATION

TOURE Abdoul Aziz : Assistant administratif
DIAKITE Mamadou : Assistant administratif
GAKOU Aminata : Assistante à l'Administration
TALL Cheick Oumar : Assistant IT
DENBELE Adama : Point Focal Security
TOURE Boubacar : Assistant Logistique
KONE George : Réceptionniste
COULIBALY Youssouf : Documentalist
TOURE Oumar : Chauffeur
DIALLO Amadou : Chauffeur
TRAORE Harouna : Chauffeur
DOUMBIA Lassine : Chauffeur
ZIDUEMBA Rafael : Technicien de surface
TOURE Aminata : Technicien de surface
DIARRA Becko : Technicien de surface

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

DICKO Oumou : Spécialiste de programme
MALLE Salimata : Programme Assistant

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Albane DORSAZ : Spécialiste de programme

CHARGER DE COMMUNUCATION

NJIKAM Clarisse : Spécialiste de programme
TENE Oumar Cobrol : assistant stagiaire du programme

CULTURE

DAOU Ali : Spécialiste de Programme
Guirou, Gonogo Dit Fidele : coordinateur de projet réhabilitation
BAGAYOGO Modibo : Assistant de projet réhabilitation
COULIBALY Thérèse : Assistante de programme
SANGARE Marie Doussou : Consultante de projet réhabilitation

EDUCATION

SAYE Pierre : Spécialiste de programme principal
SY Saip : Chargé de projet EXB-CapED
DIALLO Aissata : Assistante de projet EXB-CapED
KODIO Azaria : Assistant de projet EXB-CapED
AG-MUPHTAH Elmehdi : Spécialiste de projet EXB-KOICA
GUITTEYE Amadou : coordinateur Adjoint du projet KOICA-Mali
GOLOGO Fadima : assistante du projet KOICA
DEGUENI Boubacar : assistant stagiaire du projet KOICA

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1. Analyse de la situation (3 pages)

Zones d'interventions

a) Les caractéristiques physiques du pays dogon (les Cercles de Bankass et Bandiagara) :

Le présent projet cible les cercles de Bandiagara et de Bankass deux bassins de production agricole de la région de Mopti où est pratiquée par excellence la culture de l'échalote du petit mil et surtout de l'élevage dans le Séno. Ils font face depuis bientôt une décennie à des conséquences écologiques mettant en péril le système de production agricole. Le réseau hydrographique à Bandiagara est couvert par trois unités de bassins versants : le bassin versant du Yamé de Bandiagara, les bassins versants le long de la falaise de Bandiagara, les bassins versants drainant vers la plaine du Niger. Le bassin du Douro et le Yamé en amont de Bandiagara à un grand potentiel en eau de surface. **C'est d'ailleurs dans cette zone que l'on trouve un grand nombre de micro-barrages destinés au maraîchage.** Quant au Cercle de Bankass il est situé dans une zone de savanes arbustives. **La dégradation des terres est très poussée et l'ensablement pose des difficultés à l'agriculture.** La moyenne pluviométrique annuelle, variable d'une année à une autre est généralement mal répartie et se situe entre 600 et 700 mm. Le Cercle possède une économie à vocation essentiellement agro-pastorale.

b)-Les caractéristiques physiques des communes de Négala, Sébekoro et Toukoto faisant partie intégrante de la boucle du Baoulé

La réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé est située dans la partie Ouest du Mali à cheval sur les régions administratives de Kayes et de Koulikoro. La réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé est actuellement soumise à plusieurs pressions qui perturbent sa survie : **les aléas climatiques, les fortes pressions humaines, les feux de brousse, le braconnage.**

c)-La situation éducative des Cercles d'intervention du projet :

Dans la zone cible du projet se trouvent trois Académies d'Enseignement : Douentza, Kita et Kati, plusieurs Centres d'Animation Pédagogique dont ceux de Bandiagara, Bankass, Kita, Kati. L'annuaire statistique de l'éducation non formelle 2011-2012 y a dénombré plus d'une soixantaine de CED (centre d'éducation pour le Développement) et plus de 700 CAF (Centre d'Alphabétisation fonctionnelle). Quant au formel on dénombre dans la même zone plus de six cent (600) écoles (communautaire, privées publiques et confessionnelles)

La situation éducative se caractérise par des rendements scolaires médiocres. La réforme curriculaire qui a consacré une place importante aux élus locaux et aux Centres d'Animation Pédagogique (CAP) en ce qui concerne l'adaptation de l'éducation à la prise en charge des réalités du milieu ne fonctionne malheureusement pas comme convenue à cause des nombreux problèmes liés à la maîtrise du curriculum par les enseignants et beaucoup de formateurs.

1.2. Problèmes à résoudre et défis à relever :

L'éducation est trop peu mentionnée dans l'agenda national de lutte contre les changements climatiques. Laisser l'éducation en marge de cet agenda au Mali est une grosse erreur parce que les enfants et les jeunes sont les plus vulnérables aux changements climatiques, aux aléas environnementaux. L'éducation est impactée, lorsque l'accès aux écoles est rendu impossible, que celles-ci soient détruites, ou que les difficultés économiques conduisent les familles à migrer ou à faire travailler les enfants. Cette réalité a mis en péril les avancées de l'accès et de la qualité à l'éducation au cours des dernières années, alors que tant de progrès restent à accomplir dans la zone cible de ce projet. Dans celle-ci, la place et le rôle de l'éducation et de ses institutions communautaires : les CGS (Comité de gestion scolaire), les AME (Association de Mère d'Elèves), les APE (Association de parents d'Elèves) et les GDE (Gouvernement des Enfants) pour prévenir et lutter contre cette pandémie planétaire n'ont pas été suffisamment analysés et mis en relief pour prévenir et lutter contre les changements climatiques.

Si l'éducation environnementale a été généralisée pendant la première République pour prévenir et lutter contre la sécheresse, avec l'avènement de la démocratie, le processus de décentralisation a entraîné une faiblesse du pouvoir des eaux et forêts entraînant la recrudescence du braconnage, la régression des forêts, dans les zones cibles avec des conséquences écologiques visibles dans tous les bassins de production alors même que cette réforme devrait être un moyen adéquat de responsabilisation des acteurs locaux et communaux dans la gestion de leur environnement.

Par ailleurs la refonte des différents curricula d'éducation n'a pas permis de prendre en charge la question cruciale des changements climatiques, alors même que l'école demeure le lieu de préparation d'acquisition des savoirs

devant façonner le comportement quotidien de l'enfant jusqu'à son âge adulte. Si la thématique n'est guère suffisamment prise en charge par les contenus pédagogiques à cause de l'insuffisance notoire d'enseignant y maîtrisant les modules et guides éducatifs, il est évident que les apprenants seront privés d'acquisition de compétences liées à la thématique. In fine l'interaction qui doit exister entre l'école et le niveau communautaire s'en trouvera impactée. Cette réalité est confirmée par les résultats de la collecte sommaire d'information réalisée par l'ONG YAGTU et IWENE qui ont révélé que trois (03) apprenants de la sixième année sur cinq (05) ne parviennent pas à définir le changement climatique et méconnaissent les effets du changement climatique. Deux (02) parents d'élèves sur cinq (05) ne parviennent pas à citer les nouvelles technologies de prévention et de lutte contre les changements climatiques. Deux (02) associations de mères d'élèves sur cinq (05) ne parviennent pas à faire le lien qui existe entre la baisse de leur productivité et les conséquences liées aux changements climatiques.

Les principaux défis à relever sont :

- ✓ **La prise en charge de la problématique du changement climatique par les curricula d'enseignement du formel et du non formel :**

Comme rappelé dans le développement précédent, la revue de curricula de l'éducation sera pilotée par la Direction Nationale de la Pédagogie (DNP) en partenariat avec la Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Education pour tous (COSC-EPT). A termes, les deux structures travailleront avec l'ensemble des Académies du Mali, les CAP, les collectivités et d'autres partenaires clés afin de favoriser la construction de contenu pédagogique par niveau d'enseignement pour ainsi faciliter la démultiplication auprès des apprenants du formel et du non formel.

- ✓ **L'information des acteurs de l'éducation formelle et du non formelle sur les enjeux et défis posés par les changements climatiques et le développement d'activités préventives de lutte contre le changement climatique au niveau scolaire et communautaire :**

Après la conception des contenus pédagogiques et leurs validations par le niveau central du Ministère de l'Education Nationale, un noyau de formateurs de formateurs sera formé afin d'assurer la formation des conseillers pédagogiques, des enseignants, des formateurs des structures de l'ENF qui à leur tour assureront les leçons modèles. Ainsi un plan d'action de prévention et de lutte contre les changements climatiques sera élaboré par structure éducative ciblée et bénéficiera d'une subvention du projet pour mettre les enseignants, les formateurs, les élèves et auditeurs au centre des activités de prévention et de lutte contre les changements climatiques. Ces plans d'action permettront d'informer les différents acteurs locaux mais également leur interpellation sur les conséquences des changements climatiques afin d'aboutir au changement de comportement social.

- ✓ **L'appropriation et la maîtrise des technologies adaptées par les acteurs éducatifs pour lutter contre les effets du changement climatique :**

De nos jours plusieurs technologies pour la défense et la restauration des sols sont disponibles pour les populations, mais elles peinent à les appliquer car elles ne perçoivent pas la pertinence de ces technologies dans certains cas (productivité agricole, conservation et restauration du sol) et dans d'autres cas elles trouvent que leur application est difficile (temps et efforts consacrés pour la mise en œuvre de la technologie). Le projet sensibilisera les acteurs éducatifs sur l'importance de l'application des technologies afin de les amener à les adopter. Ainsi, des sessions de formation seront réalisées pour renforcer leurs compétences dans l'utilisation des différentes technologies. Au niveau de chaque village, les acteurs éducatifs seront organisés et responsabilisés dans la promotion et le suivi de l'application des technologies. Il s'agira de les former sur :

- les techniques de compostage et de l'amélioration de la fumure organique,
- l'utilisation des biofertilisants,
- les aménagements en courbes de niveau, le zaï, les cordons pierreux,
- la technique de la microdose d'engrais, et de semis direct,
- le respect du calendrier agricole et des itinéraires techniques de production,
- l'utilisation des informations agro-météorologiques,
- Les techniques de confection des haies par les associations de mères d'élèves.
- La production des semences améliorées des produits agricoles

1.3. Interventions en cours /prévus:

Interventions en cours			
Nom du projet	Zones d'intervention	Partenaires financiers	Durée

YAGTU			
Projet Harandé	Bandiagara et Tenenkou	USAID/Care	5 ans
Nutrition et hygiène	Bankass, Bandiagara, Koro, Tenenkou, Djenné, Youwarou, Mopti et Niono	USAID/Care	5 ans
Projet Nyéleni	Bandiagara et Mopti	Care	3 ans
PADIN 2	Bankass	Ambassade des Pays Bas/Care	5 ans
Jèguè ni jaba	Bandiagara	Ambassade des Pays Bas/ICCO	4 ans
IWENE			
Projet santé de la reproduction	Koro	Ambassade des Pays Bas/MSH-CAEB	4 ans
Projet d'éducation d'information et d'implication des producteurs dans la filière sésame	Sélingué	Ongoiba	5 ans
Coalition Education pour Tous (COSC-EPT)			
Projet Fonds de la Société civile pour l'éducation (Phase 1, Phase 2 et Phase 3)	Bamako, Ségou, Mopti, Kayes	ANCEFA/Oxfam/Partenariat Mondial pour l'Education	5 ans
Projet de plaidoyer pour l'adoption de la loi contre les VBG	Bamako, Mopti	Ambassade des PaysBas/MSH-CAEB	3ans
Projet d'insertion du e-learning dans les curricula d'éducation	Bamako	Oxfam	5ans
Projet d'information d'éducation contre les VBG	Koulikoro, Bamako	Ambassade du Canada	1an
Projet My Right My Voice	Bamako, Sikasso, Koulikoro	Oxfam	3ans

1.4. Valeur ajoutée de la proposition :

La présente proposition permettra de renforcer la résilience du système éducatif des communes cibles face aux effets du changement climatique. Les actions de plaidoyer développées par la Coalition EPT permettront de faire bénéficier l'ensemble des AE, autrement dit de l'ensemble des élèves du système éducatif du Mali des nouveaux contenus pédagogiques. Elle permettra aussi au Ministère de l'Education Nationale d'avoir une posture claire sur la thématique et de jouer sa partition vu la transversalité du thème aux questions de développement global de l'Etat.

2. Modèle logique et cadre de résultats du Programme

2.1. Objectifs et résultats attendus.

2.1.1. Objectif global : Promouvoir la prévention et la lutte contre le changement climatique à travers l'éducation formelle et non formelle dans la zone cible du projet à l'horizon 2030.

2.1.2. Objectifs spécifiques :

- ✓ Renforcer la place et le rôle de 100 structures scolaires du formel et du non formel dans la prévention et la lutte contre les changements climatiques
- ✓ Vulgariser les techniques et technologies de protection et restauration des sols et renforcer les capacités de 100 structures éducatives dans leur application.
- ✓ Favoriser la mise à disposition de 250 tonnes initiales de semences améliorées aux apprenants et membres des organes de gestion des structures du formel et du non formel à travers la mise en place d'un mécanisme communautaire d'approvisionnement.

2.2. Résultats attendus :

Au titre de l'objectif spécifique 1 :

- 1 étude d'analyse situationnelle est réalisée pour faire l'état des lieux de l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques ;

- Les curricula du fondamental 1 et 2 sont revus et corrigés par la DNP et les partenaires afin qu'ils prennent en compte l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques ;
- 500 acteurs sont renforcés sur l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques ;
- 100 plans d'action des structures scolaires et de leurs organes de gestion sont financés afin de généraliser l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques.

Au titre de l'objectif spécifique 2 :

- 100 ha de terres sont restaurés à travers les techniques adaptées et appropriées de restauration ;
- 5 400 tonnes de compost ou fumure organique sont produits par les membres des organes de gestion des structures éducatives du formel et du non formel ;
- 01 ha de bosquet scolaire est planté dans chacun des 100 écoles cibles en appui aux campagnes de reboisement.

Au titre de l'objectif spécifique 3 :

- 200 tonnes de semences améliorées (niébé, maïs, mil, sorgho) sont mises à la disposition de 100 membres des organes de gestion des structures du formel et du non formel ;
- 2 mécanismes communautaires d'approvisionnement sont mis en place et fonctionnel.

2.3. Produits et activités :

Au titre de l'objectif spécifique 1 :

- Réalisation d'une étude d'analyse situationnelle ;
- Tenue d'un (01) atelier de revue des curricula pour la prise en charge de l'éducation à la prévention et à la lutte contre le réchauffement climatique ;
- Organisation de deux (02) ateliers de formation des formateurs à Bandiagara et Bankass ;
- Formation de 500 acteurs à la prévention et la lutte contre le changement climatique à travers l'éducation ;
- Vulgarisation des textes juridiques internationaux, régionaux et nationaux de prévention et de lutte contre les changements climatiques ;
- Orientation du personnel du projet ;
- Organisation d'un atelier de conception des outils de renforcement des capacités ;
- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de cent (100) plans d'action des membres des organes de gestion des structures du formel et du non formel ;
- Préparation et mise en place de 100 bosquets scolaires ;
- Mise en place et équipement en pompe solaire de 04 jardins scolaires ;
- Organisation de 2000 leçons modèles sur la prévention et la lutte contre le réchauffement climatique dans les structures du formel et du non formel ;
- Tenue de 100 conférences sur la thématique du réchauffement climatique dans les Instituts de formation des maîtres de la zone du Projet des écoles secondaires ;
- Confection de 1000 affiches pédagogiques sur les effets du changement climatique pour les écoles ;
- Organisation de 03 campagnes annuelles d'IEC contre le changement climatique (utilisation du théâtre forum, des radios des manifestations culturelles et artistiques entre les écoles) ;
- Appui à la tenue des campagnes d'alphabétisation (phase post alpha) afin de renforcer les capacités des néo alphabètes et des apprenants des CAF et CED sur les techniques de restauration des sols.

Au titre de l'objectif spécifique 2 :

- Organisation des séances de démonstration de techniques adaptées à la protection et à la régénération des sols ;
- Appui conseil aux membres des organes de gestion des structures du formel et du non formel dans la plantation de plants adaptés aux conditions climatiques dans les bosquets scolaires ;
- Organisation des séances de démonstration de production de compost ou fumure organique ;
- Surcreusement et désensablement de 05 mares ;
- Aménagement de 04 périmètres maraîchers.

Au titre de l'objectif spécifique 3 :

- Dotation des membres des organes de gestion des structures du formel et du non formel en semences améliorées ;

- Appui à la mise en place de 02 mécanismes communautaires d'approvisionnement en semence dans les communes partenaires.

2.4. Efficacité des activités proposées :

Les activités de l'objectif spécifique 1 : sont des activités d'information d'éducation et de communication sociale en direction des apprenants du formel et du non formel et même des organes de gestion des structures éducatives (AME, APE, CGS, comité de gestion) afin de renforcer leurs connaissances sur les enjeux et les défis liés aux changements climatiques. A termes celles-ci favoriseront une implication soutenue des groupes cibles et acteurs dans la prévention et la lutte contre les changements climatiques. Aussi, les apprenants et enseignants pourront servir de relais auprès des communautés pour la diffusion des messages et bonnes pratiques liées à la thématique de changement climatique. L'appui du projet dans la facilitation, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des plans d'action des organes de gestion des structures éducatives pour la prévention et la lutte contre le réchauffement climatique, permettra une responsabilisation plus accrue de ces acteurs éducatifs surtout au niveau communautaire. Ce qui favorisera l'adoption de bons comportements par les groupes cibles face aux défis liés aux changements climatiques.

Les activités de l'objectif spécifique 2 : les activités liées à cet objectif concernent la maîtrise et l'application de nouvelles technologies adaptées de restauration des sols. Il faut souligner que les terres de cultures des cercles, ciblés depuis bientôt 10 ans, font l'objet d'une utilisation excessive d'engrais chimiques dans un contexte conflictuel entre agriculteurs et éleveurs et surtout le déplacement massif (migration) de ces mêmes groupes à la recherche de terres arables au sud à cause des effets pervers du changement climatique. Afin d'atténuer ces aléas, le projet s'investira dans le renforcement des capacités des organes de gestion des structures éducatives du formel et du non formel pour qu'elles s'approprient de ces nouvelles technologies.

Les activités de l'objectif spécifique 3 : la problématique de la mise à disposition des semences adaptées et de qualité est un défi pour ces deux bassins de productions agricoles de la Région de Mopti. Mieux, l'inorganisation du sous-secteur des semences a des conséquences inéluctables sur le niveau de productivité. A travers cet objectif spécifique, le consortium UNESCO-YAGTU-IWENE-Coalition EPT entend mobiliser, organiser les groupes cibles pour leur accès à ces semences d'une part, d'autre part scruter et favoriser le partenariat entre les structures privées chargées de la commercialisation de semences et les organes de gestion des structures éducatives impliqués dans les activités de production agricoles. Par ailleurs, un mécanisme communautaire d'approvisionnement en semences adaptées et de qualité sera institutionnalisé dans chaque Cercle.

Couverture zonale des cibles par le projet :

Nombre de villages ciblés par pôle de communes ou par commune	Nombre de structures éducatives			Total			
	Équipe terrain			An 1	An 2	An 3	
	Coord	Gestionnaire/comptable	ADC				
District de Bamako équipe de coordination de la revue des curricula (RH à mi-temps Coalition EPT)	01	01	00				
Sous total	01	01	00				
Cercle de Bandiagara	01	01	0				
Communes de Doucoumbo, Dandoli et Dourou	00	00	01	20	20	20	60
Commune de Kendé, Ségué Iré et Pélou	00	00	01	20	20	20	60
Cercle de Bankass	00	00	00				
Communes de Kani-bonzo et Léssagou	00	00	01	20	20	20	60
Boucle du Baoulé/Kita	01	01	00				
Commune de Toukoto	00	00	01	13	13	14	40
Commune de Négoula,	00	00	01	13	13	14	40
Commune de Sébékoro	00	00	01	13	13	14	40
Total Général							100 structures

2.5. Bénéficiaires et modalités de participation :

Bénéficiaires	Modalités de participation
Les enseignants et conseillers pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Dispense des leçons modèles ; -Encadrement et suivi des apprenants dans l'application des connaissances apprises; -Animation des conférences au niveau des structures scolaires ; -Appui à l'organisation des campagnes annuelles d'IEC ; -Appui à la conception, l'élaboration et le suivi des plans d'actions de prévention et de lutte contre les changements climatiques.
Les élus communaux	<ul style="list-style-type: none"> -Formation des élus et agents communaux ; -Participation dans l'élaboration des plans d'action des structures éducatives ; -Participation dans les missions conjointes de suivi et missions des directions du Consortium ; -Mise à disposition de concert avec les conseils villageois d'espace pour l'implémentation des bosquets scolaires ; -Accompagnement des structures éducatives par les élus lors des campagnes d'information ; - Prise en compte dans les PDSEC des activités de prévention et de lutte contre le changement climatique de même que leur budgétisation annuelle.
Les apprenants du formel et du non formel	<ul style="list-style-type: none"> -Réalisation des activités de restauration des sols ; -Participation aux campagnes annuelles d'IEC ; -Acquisition des connaissances sur l'éducation à la prévention et la lutte contre les changements climatiques ; -Mobilisation communautaire ; -Elaboration et mise en œuvre des plans d'action de prévention et de lutte contre les changements climatiques ; - Participation aux activités de restauration des sols, de surcreusement et de désensablement (apprenants des CAF) en collaboration avec les comités de gestion des barrages.
Les organes de gestion scolaire (CGS, AME et APE)	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration et mise en œuvre des plans d'action de prévention et de lutte contre les changements climatiques ; -Participation aux campagnes annuelles d'IEC sur prévention et de lutte contre les changements climatiques ; -Participation à la réalisation des bosquets scolaires ; -Réalisation des jardins maraichers (AME) ; -Participation aux activités de restauration des sols.

3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme (2 pages)

3.1. Pérennité des interventions prévues :

Le projet travaillera sur plusieurs leviers pour assurer sa pérennité et sa soutenabilité. Il s'agit :

Du renforcement des capacités des organes de gestion des structures éducatives et l'appropriation des techniques et technologies adaptées de restauration des sols dont les fiches synthétiques seront traduites en langues dominantes du milieu : les formations théoriques, les démonstrations techniques d'utilisation des nouvelles techniques et technologies de restauration des sols dans plusieurs « champs d'écoles » vont favoriser l'acquisition et la mise en application des connaissances par les membres des organes de gestion des structures éducatives. Mieux la traduction synthétique de ces techniques et technologies en langues nationales dominantes du milieu permettra une meilleure appropriation de celles-ci par les groupes cibles suite à leur alphabétisation dans les CAF.

De l'institutionnalisation du mécanisme d'approvisionnement communautaire en semences adaptées et de qualité à travers le partenariat avec le privé : le renforcement du partenariat entre les structures privées et les membres des structures éducatives se matérialisera à travers le mécanisme communautaire suivant : la première

année le projet achètera et mettra à disposition de semences adaptées et de qualité aux membres des organes de gestion des structures éducatives et aux apprenants (CAF). Ces derniers rembourseront en nature leurs parts à la fin de chaque campagne agricole de spéculation. Ces remboursements permettront de constituer un stock global dont les membres se partageront chaque année et rembourseront au fur et à mesure (selon le cycle de production). Les excédents céréaliers réalisés permettront l'émergence d'autres structures : notamment les coopérateurs spécialistes de la commercialisation et les coopérateurs spécialistes de la transformation.

De l'implication des associations de mères d'élèves comme stratégie d'enrôlement des femmes en milieu communautaire dans les activités de prévention et de lutte : les Associations de Mères d'Elèves sont généralement constituées de femmes ayant en grande partie leurs enfants à l'école et étant en inter action avec les autres femmes du milieu communautaire même n'ayant pas leurs enfants dans le système. Le projet en ciblant les AME entend impliquer celles-ci dans les activités de prévention et de lutte contre les changements climatiques à travers la réalisation des périmètres maraîchers, la mise en application des techniques et technologies de protection et de restauration des sols. A termes, les activités génératrices de revenus tirées des jardins maraîchers permettront la diminution des pressions sur la coupe intense des bois de chauffe, la cueillette des feuilles vertes, la production du charbon par l'ensemble des femmes des villages ciblés.

De la responsabilisation des élus locaux dans le pilotage des projets au niveau communautaire : en tant que maître d'ouvrage de l'éducation, le renforcement des élus communaux (membres des commissions éducatives) sera déterminant pour l'appropriation du projet de même que la prise en charge des thématiques dans leurs outils de planification du développement communal (PDSEC et budget).

3.2. Stratégie de mise à l'échelle :

L'insertion de la thématique changement climatique dans les curricula du fondamental 1 et 2 de même que la production d'outils pédagogiques (guides et modules) par le niveau central du Ministère de l'Education Nationale permettra à l'ensemble des acteurs éducatifs du pays de bénéficier des outils de renforcement des capacités.

La confection des outils d'information d'éducation et de communication dans les langues nationales dominantes de la zone cible sur les changements climatiques diffusés lors des rencontres du CLOCSAD tenues dans les différents cercles permettra aux élus des communes non partenaires d'avoir accès à des informations relatives aux thèmes et susceptibles de jeter les bases d'initiatives analogues.

Les affiches pédagogiques conçues seront largement diffusées dans toutes les structures éducatives des Régions d'intervention.

3.3. Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements

Risques du Programme

Projets et programmes	Bailleurs institutionnels	Cercles	Enjeux et défis des projets et programmes identifiés	Complémentarité et Potentialités catalytiques des financements
Harandé	USAID-Care	Bandiagara	Prévention et lutte contre les changements climatiques Autosuffisance alimentaire et nutrition Gouvernance des Ressources naturelles Autonomisation des femmes	Echange d'outils pédagogiques de renforcement des capacités sur la prévention et la lutte contre les changements climatiques Implication et mobilisation des agents terrains de Harandé dans nos campagnes annuelles d'IEC contre les changements climatiques
Nutrition Hygiène	USAID-Care	Bandiagara Bankass	Agriculture nutritionnelle WASH communautaire Autonomisation des femmes Communication pour le changement de comportement	Echange, collaboration, appui autour des techniques maraîchères et des outils de communication pour le changement de comportement axé sur la prévention et la lutte contre les

				changements climatiques
PADIN 2	USAID-Care	Bankass	Développement de la productivité agricole Maîtrise d'eau du bassin du Sourou avec le Burkina Mobilisation des groupements féminins MJT autour des activités agricoles	Echange et renforcement autour des techniques spécifiques de mobilisation des groupements MJT partenaires de Care au profit des AME qui seront partenaire à ce projet.
PASARC	Ambassade des Pays Bas	Bankass	Restauration des forêts Aménagements des bas fonds Aménagement des périmètres maraîchers Développement de la pisciculture	Echange sur les techniques de restauration des sols Echange d'outils de formation Mobilisation des agents de PASARC lors des campagnes annuelles d'IEC de ce projet Echange autour des techniques culturelles dans les périmètres maraichers
I PRO-Réagir	GIZ	Bandiagara	Renforcement des capacités des producteurs et des organes de gestion des barrages Organisation des circuits de commercialisation, transformation et conservation	Echange autour des outils de renforcement des capacités
I PRO-DB	GIZ	Bandiagara	Mobilisation communautaire autour de la maintenance des barrages pour la culture de l'échalote Construction de pistes rurales	Action concertée de mobilisation communautaire autour du désensablement des mares

3.4. Risques du Programme : les principaux risques identifiés sont :

- ✓ Les catastrophes naturelles (insuffisance de pluies, sécheresse, inondation)
- ✓ L'insécurité à laquelle le pays est confronté ;
- ✓ Les conflits post électoraux liés aux élections générales de 2018 (présidentielles, législatives, régionales, locales)
- ✓ Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans toute la zone du Projet ;
- ✓ Le retard dans le décaissement des fonds.

4. Modalités de mise en œuvre (4 pages)

4.1.1. Arrangement pour la gestion programmatique :

- ✓ **La mobilisation des équipes de projet par les ONG YAGTU et IWEN :**

Le projet sera mis en œuvre dans quatre Cercles : Bandiagara, Bankass, Kati, Kita qui seront polarisés en deux zones géographiques. Le pays dogon, et la Boucle du Baoulé.

Chaque ONG partenaire intervenant dans l'opérationnel va recruter un (01) coordonnateurs et deux (02) ADC. Autant dire que l'équipe travaillant à plein temps sera de six (06) salariés. Les ressources humaines de la Coalition EPT travailleront à mi temps (coordonnateur, Gestionnaire et Assistant de Programme). Le recrutement de l'équipe programme sera suivi de l'orientation du personnel sur le contenu technique du projet, le budget, le formulaire de rapportage technique et financier, le canevas de planification annuelle, semestrielle et trimestrielle.

Trois réunions de coordinations seront implantées afin d'assurer la gestion partagée du projet. Il s'agit :

✓ **Les rencontres semestrielles du Comité décisionnel :**

Elles regrouperont comme sus indiquées : le Ministère de l'Education Nationale (le Directeur National de la Pédagogie) les Directeurs exécutifs de YAGTU et IWEN, le Président de la Coalition EPT, l'UNESCO. Ces rencontres semestrielles aideront au pilotage du projet et aux orientations nécessaires suite aux recommandations contenues dans les rapports.

✓ **Les réunions trimestrielles des directions des ONG avec les équipes opérationnelles :**

Elles permettront aux directions des trois partenaires d'évaluer le niveau de mise en œuvre des activités conformément aux engagements contractuels et de formuler des recommandations d'amélioration aux équipes opérationnelles conformément aux insuffisances constatées. Les Directeurs Exécutifs des deux ONG et le Président de la Coalition organiseront à la suite de ces rencontres des visites de terrain auprès des partenaires et cibles afin de vérifier les résultats consignés dans les rapports.

✓ **Les réunions mensuelles des coordonnateurs et de leurs ADC :**

Une réunion mensuelle de coordination sera organisée tous les mois entre les coordonnateurs et les ADC par les trois organisations. Elles permettront de faire la réédition des activités réalisées, les résultats atteints, les écarts de réalisation et les difficultés rencontrées. Elles servent de lieu pour élaborer les nouvelles planifications mensuelles.

4.1.2. Arrangements pour la gestion des fonds : ils se feront à travers deux modalités :

Entre l'AEDD et l'UNESCO : Une convention bipartite sera signée entre les deux institutions. Elle définira le rôle des deux parties dans la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités du projet. Les arrangements pour la gestion des fonds laissent entrevoir l'ouverture d'un compte par l'UNESCO destiné à recevoir les ressources financières du fonds climat. L'UNESCO rendra compte à l'AEDD de la gestion programmatique et financière à travers la production de rapports trimestriels conformément au canevas de l'AEDD.

Entre l'UNESCO et ses ONG partenaires :

Une entente bipartite sera signée entre l'UNESCO et chaque partenaire afin de définir les engagements mutuels. Il faut noter qu'une session de renforcement des capacités sera organisée à l'intention des gestionnaires/comptables et les coordonnateurs de YAGTU-IWEN de la Coalition EPT sur les procédures de l'AEDD et de l'UNESCO.

Un compte bancaire sous double signature sera ouvert par chaque partenaire afin de recevoir les fonds de l'UNESCO conformément au plan de décaissement triennal.

Suivi, évaluation et établissement de rapports

Un manuel de procédure de gestion sera conçu par le Comité Décisionnel (CD) du projet sur la base des procédures de l'AEDD et de l'UNESCO afin d'assurer la traçabilité de toutes les opérations programmatiques administratives financières et comptables conformément à ce référentiel.

4.2. Responsabilités des Organisations Participantes et transparence

4.2.1. L'UNESCO: il est le répondant institutionnel devant le fonds climat de l'AEDD de la gestion technique et financière du projet. Elle désignera une équipe de coordination en son sein qui aidera à la planification, à la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités. L'UNESCO assumera également le suivi de proximité des fonds mis à la disposition des trois autres partenaires.

4.2.2. Les Organisations partenaires à l'UNESCO: elles seront la cheville ouvrière du pilotage opérationnel des activités. Chaque organisation assurera la gestion des fonds mis à sa disposition par l'UNESCO. Pour se faire le Comité décisionnel (CD) assurera le recrutement de l'ensemble des ressources humaines (salariés) du programme qui seront mises à la disposition des organisations.

4.2.3. Les services techniques de l'Etat (la Direction Nationale de la Pédagogie, les Académie d'Enseignement, les Centres d'Animations Pédagogiques, les services locaux de l'Agriculture, les services du cantonnement forestiers, de la protection des végétaux, de l'Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé (OPNBB), de la météo) : les services techniques déconcentrés de l'Etat apporteront leur assistance selon leurs différents champs de compétence dans la mise en œuvre des activités de formation, restauration de sol, démonstration de ces techniques etc. suivi de proximité des champs et missions de suivi intégré.

4.2.4. Les collectivités territoriales: elles assumeront la maîtrise d'ouvrage de l'éducation selon les dispositions juridiques de la réforme de décentralisation (décret N°02-312 de 2002). Les communes en occurrence (les membres de la commission éducative) seront responsabilisées en ce qui concerne le suivi de proximité d'un certain nombre d'école. Par ailleurs les élus municipaux seront également mis à profit dans la mobilisation sociale des acteurs communautaires et interpellés lors des procédures de révision annuelle des PDSEC pour la prise en charge des activités d'éducation à la prévention et des options d'adaptation à la lutte contre les changements climatiques de même que la budgétisation annuelle des activités retenues.

4.2.5. Les structures éducatives (AME, CGS, APE, Comité de gestion des CAF et des CED) : Elles seront au cœur des activités. Elles mobiliseront, informeront et interpellent en ce qui concerne les activités de prévention et de lutte contre les changements climatiques.

4.2.6. Les services semenciers, les institutions de recherche : Ils seront démarchés afin de faciliter la mise en place et le suivi du mécanisme communautaire d'approvisionnement en semence de qualité.

4.3. Plan de suivi/évaluation et communication :

Afin d'assurer convenablement le suivi des activités planifiées, il sera élaboré un mécanisme de suivi tant opérationnel que financier. Le suivi des activités du projet sera participatif et impliquera autant les services techniques, les groupes cibles que les partenaires. Le projet élaborera une base de données qui tiendra compte des différents indicateurs définis.

✓ **Le suivi intégré UNESCO-YAGTU-IWENE-Coalition EPT et Direction Nationale de la Pédagogie (DNP) :**

Il se fera deux (2) fois par an et ciblera les Cercles d'exécution du projet (boucle du Baoulé et Pays dogon). Son objectif ultime est de s'assurer du niveau de mise en œuvre des activités en cohérence avec le PRODOC, de vérifier les partenariats autour de la mise en œuvre des activités, du niveau global d'atteinte des résultats, enfin de formuler des recommandations aux parties prenantes et de s'assurer du niveau de prise en charge de celles-ci. Chaque mission de suivi intégré sera sanctionnée par un rapport et partagé à différents niveaux.

✓ **Le suivi Directionnel YAGTU-IWENE-Coalition EPT :**

Il sera fait chaque quatre (4) mois par chaque partenaire afin de s'assurer du niveau de mise en œuvre des plans opérationnels des ADC et coordinateurs. Ce suivi est formatif et sera effectué aussi auprès des groupes pour mesurer le niveau d'acquisition et de mise en œuvre des techniques de prévention et de lutte contre les changements climatiques. Il est aussi sanctionné par un rapport qui servira de base dans la préparation de la mission de suivi intégré.

✓ **Le suivi opérationnel des Coordinateurs et ADC :**

Un plan d'action trimestriel tiré de la planification annuelle sera élaboré par chaque coordinateur et son équipe. Son niveau de mise en œuvre sera évalué à la fin de chaque mois lors des réunions mensuelles les coordinateurs effectueront des sorties mensuelles sur la base des plans d'opération des ADC. Ces derniers à leur tour élaboreront des plans mensuels dont les reporting se feront aux différents coordinateurs.

✓ **Le suivi de proximité des services techniques locaux :**

Les techniques et technologies de restauration et de protection des plants exigent un niveau de technicité et de suivi régulier de la part de ces services techniques. Les ADC chemineront avec ces derniers à chaque segment de suivi propre à ces techniques et technologies.

4.4. Évaluations : trois types d'évaluation seront faites

✓ **L'étude d'analyse situationnelle** : elle sera réalisée au démarrage des activités du projet afin d'évaluer le niveau des indicateurs. Il sera sanctionné par un rapport d'étude situationnelle.

✓ **L'auto-évaluation annuelle (ateliers bilan)** : Un atelier bilan sera organisé par les deux ONG opératrices. Il regroupera les acteurs et partenaires de chaque cercle. Les résultats de l'atelier bilan permettront de préparer, d'infirmer ou de confirmer les résultats de la collecte de données annuelles qui renseignera le niveau de chaque indicateur contractuel. L'atelier bilan est aussi sanctionné par un rapport qui contient les mesures correctives des insuffisances décelées.

✓ **L'évaluation finale** : elle sera au dernier trimestre du projet par des ressources humaines externes contractées à cet effet. Un rapport d'évaluation externe au besoin pourra renseigner sur les leçons apprises, les effets et les résultats quantitatifs globaux.

4.5. Le plan de communication: la stratégie de communication du projet dans les zones d'intervention se focalisera sur l'élaboration de supports de communication (banderoles, tee shorts et casquettes, dépliants du projet) et autres activités notamment :

- La réalisation d'émissions radios par les acteurs et partenaires ;
- La couverture des activités à grands impacts (lancements, ateliers bilans) ;
- La confection de plaques publicitaires et de sensibilisation en langues nationales (dogon et malinké) et françaises et leur implantation à des points stratégiques dans les différentes localités ;
- La réalisation de conférence débat en milieu scolaire et universitaire sur les enjeux et défis liés aux changements climatiques.

4.4. Le rapportage technique et financier :

Il se fera trimestriellement par les partenaires (IWENE, YAGTU, Coalition EPT). Il faut noter que la coordination de la consolidation des rapports du programme sera l'œuvre de l'ONG IWENE, ainsi une réunion regroupant les coordonnateurs et les comptables des trois organisations aura lieu à la fin de chaque trimestre afin de disponibiliser les rapports techniques et financiers finaux à transmettre à l'UNESCO pour l'AEDD.

Ces rapports feront l'état de mise en œuvre des activités planifiées, le niveau d'évolution des indicateurs ainsi que les résultats atteints.

Enfin un audit annuel sera réalisé à la fin de chaque année pour mesurer la traçabilité des ressources mobilisées en conformité avec le manuel de procédure. Les recommandations de ce rapport seront rendues publiques et les organisations seront appelées éventuellement à prendre en charge les mesures correctrices pour les années suivantes.

Types de rapport	Périodes	Délais
Rapport technique	Trimestre	15 du premier mois du prochain trimestre
Rapport financier	Trimestre	15 du premier mois du prochain trimestre
Rapport d'audit	Annuel	31 Janvier de l'année suivante
Rapport d'évaluation finale	Fin du projet	2 mois avant la clôture du projet

ANNEXES1 : Cadre juridique (pour les Organisations Participantes des Nations Unies) – une page.

Il s'agira d'indiquer quels sont les accords de coopération ou d'assistance qui constituent le fondement juridique des relations entre le Gouvernement du Mali et chaque Organisation Participante des Nations Unies.

En cas de Protocole de Coopération, le document juridique propre à chaque Organisation Participante des Nations Unies doit être approuvé par l'Organisation des Nations Unies concernée.

Dans le cadre de cette requête soumise pour financement au Fonds Climat, chacune des Organisations Participantes des Nations-Unies, notamment l'UNESCO, dispose d'un fondement juridique certifiant les relations entre celles-ci et le Gouvernement de la République du Mali.

N°	Nom de l'Organisation	Nature du Fondement Juridique	Numéro du Fondement Juridique	Date d'Obtention du Fondement Juridique
1	Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Education Pour Tous au Mali (COSC-EPT / Mali)	Récépissé	N° 402-G - DB	Année 2008.
2	Organisation Non Gouvernementale Yam Giribolo Tumo (YAGTU)	Accord-Cadre	N°0635 / 000947	Année 1997.
3	Organisation Non Gouvernementale Iwène (Association pour la Recherche et le Développement à la Base)	Accord-Cadre	N° 0599 / 001694	Année 2004.

En cas de Protocole de Coopération, chacune des Organisations Parties Prenantes de l'UNESCO s'engagent à soumettre à cette Agence des Nations-Unies, une copie de son fondement juridique pour examen et approbation. Ainsi, sur la base de cet exercice, les différentes Organisations citées ci-dessus formaliseront le reste des protocoles de collaboration en vue de la matérialisation de cette initiative liée à cette requête du Fonds Climat au Mali.

Titre du Projet : <i>Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques</i>						
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer	Améliorer la compréhension de la vulnérabilité climatique et des changements climatiques ainsi que la capacité de gestion des risques des acteurs institutionnels, de la société civile, de la recherche et du secteur privé afin de mieux gérer les impacts					
Effet attendu	Réduction des risques liés aux catastrophes climatiques (sécheresse, inondation) grâce à la compréhension des phénomènes, l'utilisation des outils de gestion des risques (ex. système d'alerte) par les communautés et gestionnaires					
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence ²	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Niveau de prise en compte des activités de prévention et de gestion des effets du CC dans les curricula de l'éducation et les plans d'action triennaux du PRODEC 2	<i>Région de Mopti (cercles de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)</i>	Nombre d'acteurs éducatifs (formel et non formel) formés sur l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques Baseline = 0	500 acteurs	<i>Rapport d'activités Rapport d'analyse situationnelle</i>	UNESCO	Disponibilité des acteurs éducatifs Existence de pré requis sur l'éducation environnementale
	<i>District de Bamako, Région de Mopti (cercles de Bandiagara Bankass, Kati, Kita)</i>	Nombre de curricula d'éducation prenant en compte la thématique du changement climatique de même que les plans d'action triennaux du PRODEC 2 Baseline = 0	Curriculum niveau 3 Curriculum second cycle	Rapport d'activités annuelles	UNESCO	Disponibilité du Ministère de l'Education Nationale (DNP) à œuvrer pour l'adaptation des contenus pédagogiques aux changements climatiques. Opportunité de participation de la société civile aux différentes phases d'élaboration du PISE (Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education).
	<i>District de Bamako, Région de Mopti (cercles de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)</i>	Niveau de connaissance des acteurs éducatifs sur la thématique du changement climatique Baseline = 0	1000 acteurs	Rapport d'étude situationnelle	UNESCO	Existence des données auprès des acteurs en lien avec la thématique du changement climatique
Produit 1.2 : Plan d'action annuel de sensibilisation /information CC mis en place touchant différents acteurs des secteurs/régions						

² Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de verification	Org. Responsable	Conditions Critiques
% d'apprenants, d'enseignants des acteurs communautaires (membres des CAF, CAFé, AME, APE, CED) connaissant au moins cinq (5) techniques de prévention et de gestion des conséquences du changement climatique	Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)	Nombre de plans d'action des acteurs éducatifs qui prennent en compte la prévention et la lutte contre les changements climatiques Baseline = 0	100 plans d'action	Rapports d'activité	UNESCO	Adhésion et engagement des acteurs éducatifs
	Région de Mopti (cercle de Bandiagara, Bankass, Kita, Kati)	Nombre/nature des leçons modèles dispensées sur la prévention et la lutte contre les changements climatiques Baseline = 0	2000 leçons modèles	Rapport d'activités et missions de suivi	UNESCO	Disponibilité des enseignants, des formateurs et du contenu pédagogique
	Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)	Nombre de conférences organisées en direction des acteurs éducatifs notamment les IFM, les écoles Baseline = 0	100 conférences	Rapport de suivi Rapport d'activités	UNESCO	Disponibilité des enseignants, des apprenants et de conférenciers
	Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)	Nombre de supports pédagogiques de communication sur la thématique dans les écoles Baseline = 0	1000 supports	Rapport d'activité Factures de livraison	UNESCO	Disponibilité du contenu et des spécialistes pour la confection d'affiches pédagogiques
	Région de Mopti (cercle de	Nombre de campagne de communication sur	03 campagnes	Rapport d'activités	UNESCO	Existence de support, de messages, matériel, de

	<i>Bandiagara et de Bankass, Kita, Kati)</i>	les enjeux et défis liés aux changements climatiques par les apprenants entre eux et entre eux et le milieu communautaire Baseline = 0				ressources humaines pour la campagne de communication
	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara et de Bankass, Kati, Kita)</i>	Nombre de textes diffusés relatifs au changement climatique à l'endroit des groupes cibles Baseline = 0	15 textes	Rapport d'activités	UNESCO	Existence de nombreux textes juridiques internationaux régionaux et nationaux contre le réchauffement climatique
Produits 1.3 : Renforcement des capacités destiné aux staffs des ministères sectoriels pour comprendre les changements climatiques						
Nombre de ressources qualifiées au sein du Ministère de l'Education Nationale sur la thématique des changements climatiques aptes à assurer la formation initiale et continue des acteurs éducatifs auprès des différents services techniques déconcentrés et décentralisés	<i>District de Bamako</i>	Nombre de curricula prenant en compte la thématique du CC de l'éducation formelle Baseline = 0	2 curricula (curriculum 3 et curriculum second cycle)	Rapports d'activité	UNESCO	Adhésion et engagement des acteurs éducatifs Besoin du Ministère de l'Education Nationale
	<i>District de Bamako Région de Mopti (cercle de Bandiagara, Bankass, Kita, Kati)</i>	Nombre de ressources humaines des ministères sectoriels formés sur le changement climatique Baseline = 0	25 RH	<i>Rapport d'activités Rapport</i>	UNESCO	Existence d'une masse critique de ressources humaines bien formées sur la thématique
	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)</i>	Nombre de formateurs régionaux et locaux sur la thématique Baseline = 0	45 formateurs régionaux et locaux	<i>Rapport d'activités Rapport</i>	UNESCO	Existence des ressources humaines dans les AE et CAP
	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara</i>	Nombre d'acteurs formés sur la prévention et à la lutte	500 acteurs	<i>Rapport d'activités Rapport</i>	UNESCO	Existence de nombreux acteurs à former
Nombre d'acteur locaux formés sur l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques et qui						

applique les connaissances reçues.	Bankass, Kita, Kati)	contre les changements climatiques Baseline = 0				
Produit 2.2 : Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface						
Niveau d'augmentation de la production maraichère suite à la disponibilité de l'eau	Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)	Nombre de jardin jardins maraichers réalisés pour les AME, APE Baseline = 0	04 jardins maraichers	Rapport d'activités Rapport	UNESCO	Disponibilité des associations de mères d'élèves
	Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)	Nombre de jardin jardins scolaires Baseline = 0	04 jardins scolaires	Rapport d'activités Rapport	UNESCO	Engagement des acteurs éducatifs
	Région de Mopti (cercle de Bandiagara et de Bankass)	Nombre de mares désensablées Baseline = 0	05 désensablées	Rapport d'activités Rapport	UNESCO	Disponibilité des Comités de gestion des barrages des membres des CAF et CED pour les travaux de désensablement et de surcreusement
Produits 3.1 : Restauration des terres agricoles dégradées						
Nombre d'hectare de terres restaurées suite à l'utilisation des techniques de restauration	Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)	Nombre d'ha de terres dégradés restaurés Baseline = 0	100 ha	Rapport d'activités Rapport	UNESCO	Disponibilité des auditeurs et des apprenants des CAF et CED pour les travaux de restauration. Opportunité d'achat de matériel pour l'appui à la restauration des terres dégradées par le projet
	Région de Mopti (cercle de	Nombre de séances de démonstration sur	200 démonstrations	Rapport d'activités	UNESCO	Disponibilité des services techniques

	<i>Bandiagara, Bankass, Kati, Kita)</i>	<i>les techniques de restauration et de régénération des sols</i> Baseline = 0		<i>Rapport</i>		
	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara, Bankass, Kita, Kati)</i>	Nombre de bosquets scolaires dans les écoles formelles et non formelles Baseline = 0	100 bosquets	<i>Rapport d'activités</i>	<i>UNESCO</i>	Engagement des enseignants, apprenants et des conseils villageois, élus locaux
	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara, Bankass, Kati, Kita)</i>	Nombre d'arbres plantés Baseline = 0	15.000 plants	<i>Rapport d'activités</i>	<i>UNESCO</i>	Engagement des enseignants, apprenants et des conseils villageois, élus locaux
	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)</i>	Quantité de fumure produit Baseline = 0	5400 tonnes	<i>Rapports d'activités</i>	<i>UNESCO</i>	Engagement des membres des structures (APE, AME) éducatives des membres des CAF et des CED à produire les fumures et compost
	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara Bankass, Kita, Kati)</i>	Nombre de visites d'échange d'expériences effectuées sur la thématique CC Baseline = 0	2 visites	<i>Sénégal, Bénin</i>	<i>UNESCO</i>	Besoin de renforcement mutuel des acteurs
Produits 3.2 : Mise à disposition de semences améliorées						
Taux d'augmentation de la production et de la productivité agricole par les producteurs des CAF, CED, AME, APE, suite à l'utilisation des semences	<i>Région de Mopti (cercle de Bandiagara, Bankass, Kati, Kita)</i>	Quantité de semences améliorées et adaptées mise à la disposition des acteurs éducatifs Baseline = 0	200 tonnes	<i>Rapports d'activités</i>	<i>UNESCO</i>	Existence du privé spécialisé dans la production de semences améliorées

améliorées	Région de Mopti (cercle de Bandiagara et de Bankass, Kati, Kita)	Nombre de mécanisme communautaire d'approvisionnement en semences mis en place et fonctionnel Baseline = 0	de	2 mécanismes	Rapports d'activités	UNESCO	Existence des acteurs
------------	--	---	----	--------------	----------------------	--------	-----------------------

Annexe 2 : Modèle de Cadre de résultats du Projet

Annexe 3 : Modèle de Plan de Travail et Budget

Plan de travail relatif à : Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques

Durée du PC/Projet : Trente six (36) mois

Annexe 3 : Modèle de Plan de Travail

Objectif Spécifique du Fonds :																
Produits attendus du PC/Projet	Activités clés	Calendrier (par activité)												Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu (par produit/activité)
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
		Produit 1.2 : Plan d'action annuel de sensibilisation /information CC mis en place touchant différents acteurs des secteurs/régions														
	Lancement du projet													Bamako	IWENE et YAGTU	8 000
	Elaboration de plan d'action													Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE et YAGTU	150 000
	Démultiplication de leçons modèles													Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE et YAGTU	14 000
	Organisation de conférences													Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE et YAGTU	40 000
	Confection d'affiche pédagogique													Bamako	COSC-EPT	8 000
	Tenue des campagnes annuelles d'IEC													Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE et YAGTU	11 700

	Vulgarisation des textes juridique en lien avec le réchauffement climatique																			Bamako	COSC-EPT	6 000
	Orientation du personnel du projet																			Bamako	COSC-EPT	5 000
	Atelier de conception des outils de renforcement des capacités																			Bamako	COSC-EPT	6 000
Produits 1.3 : Renforcement des capacités destiné aux staffs des ministères sectoriels pour comprendre les changements climatiques																					73 500	
	Tenue d'un (01) atelier de revue des curricula pour la prise en charge de l'éducation à la prévention et à la lutte contre le réchauffement climatique																			Bamako	COSC-EPT	10 000
	Formation des formateurs des formateurs nationaux																			Bamako	COSC-EPT	10 000
	Formation des formateurs des formateurs régionaux																			Bamako	COSC-EPT	13 500
	Formation d'acteurs sur l'éducation à la prévention et à la lutte contre le changement climatique																			Bandiagara, Bankass, Kita, Kati	IWENE et YAGTU	40 000
Produit 2.2 : Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface																					107 000	
	Aménagement de périmètres maraîchers pour les associations de mères d'élève																			Bandiagara, Bankass, Kita, Kati	IWENE et YAGTU	42 500
	Aménagement de jardins scolaires aménagés pour les apprenants du formel et du non-formel																			Bandiagara, Kita, Kati,	IWENE et YAGTU	42 500
	Surcreusement et désensablement de marres																			Bandiagara, Bankass	YAGTU	22 000
Produits 3.1 : Restauration des terres agricoles dégradées																					90 840	
	Restauration des terres agricole par les auditeurs et les apprenants des CAF et des CED (100 ha)																			Bandiagara, Bankass, Kita, Kati	IWENE et YAGTU	27 000
	Organisation des séances de démonstration sur les techniques de restauration et de régénération des sols																			Bandiagara, Bankas, Kita, Kati	IWENE et YAGTU	24 000
	Réalisation de Bosquets scolaires																			Bandiagara, Bankass, Kita, Kati	IWENE et YAGTU	15 000
	Plantation des plants par les apprenants des CAF, CED, AME, APE, CGS																			Bandiagara, Bankass, Kita, Kati	IWENE et YAGTU	15 000

Production de fumure organique et de compost (5400 tonnes)																	Bandiagara	IWENE YAGTU	et	-
Visite d'échange entre les acteurs éducatifs sur les techniques de prévention et de lutte contre le changement climatique																	Sénégal, Bénin	IWENE YAGTU	et	9840
Produits 3.2 : Mise à disposition de semences améliorées																			130 000	
Mises à disposition des semences améliorées (niébé, maïs, mil, sorgho, pomme de terre) aux membres des organes de gestion des structures du formel et du non formel																	Bandiagara, Bankass, Kita, Kati	IWENE YAGTU	et	120 000
Mises en place d'un mécanisme communautaire d'approvisionnement																	Bandiagara, Bankass, Kita, Kati	IWENE YAGTU	et	10 000
Gestion du Projet (Coordination & Suivi - Évaluation) Maximum 20-25%																			294 580	
Salaire et charge sociale et fiscale coordinateur																	Bandiagara, Bankass	YAGTU		18 000
Salaire et charge sociale et fiscale agents de développement communautaires																	Bandiagara, Bankass	YAGTU		27 360
Salaire et charge sociale et fiscale comptable																	Bandiagara, Bankass	YAGTU		14 400
Salaire et charge sociale et fiscale coordinateur																	Kati, Kita	IWENE		18 000
Salaire et charge sociale et fiscale agents de développement communautaires																	Kati, Kita	IWENE		27 360
Salaire et charge sociale et fiscale comptable																		IWENE		14 400
Indemnités à mi -temps pour personnels des Directions																	Bandiagara- Bamako	IWENE, YAGTU et COSC-EPT		16 200
Achat de moto et accessoires pour superviseurs																	Bamako	IWENE YAGTU	et	9 600
Assurance vignettes																	Bandiagara, Kati, Kita, Bankass	IWENE YAGTU	et	1 620
Carburant et entretien pour Coordinateurs et ADC																	Bandiagara, Kati, Kita, Bankass	IWENE YAGTU	et	15 120

Achat ordinateur portable																		Bamako	IWENE YAGTU	et	1 000	
Achat appareil photo numérique																			Bamako	IWENE YAGTU	et	200
Entretien des véhicules																			Bandiagara, Bamako	IWENE, YAGTU COSC-EPT	et	1 350
Location bureau																			Bandiagara, Bamako, Kita	IWENE YAGTU	et	4 320
Eau et Electricité																			Bandiagara- Bamako, Kita	IWENE, YAGTU COSC-EPT	et	5 400
Frais de communication																			Bandiagara- Bamako	IWENE, YAGTU COSC-EPT	et	3 240
Fournitures																			Bandiagara- Bamako, Kita	IWENE, YAGTU COSC-EPT	et	5 400
Entretien des locaux																			Bandiagara, Bamako, Kita	IWENE YAGTU	et	2 880
Mission de suivi intégrée AEDD-UNESCO-YAGTU-IWENE- COSC-EPT (6 personnes pour 6 missions de 5 jours Perdiem et hébergement)																			Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE YAGTU	et	12 600
Carburant pour mission de suivi intégré																			Bandiagara, Bamako, Kita, Kati	IWENE YAGTU	et	4 200
Mission de suivi ONG (3 personnes pour 12 missions de 3 jours Perdiem et hébergement)																			Bandiagara, Bamako	IWENE YAGTU	et	4 050
Carburant pour mission de suivi des directions d'Iwene et de Yagtu																			Bandiagara, Kita, Kati	IWENE YAGTU	et	4 800
Tenue réunions mensuelles des équipes terrain																			Bandiagara, Kita	IWENE YAGTU	et	1 920
Conception d'une base de données et formation des coordinateurs																			Bandiagara, Kita, Kati	YAGTU		10400

Collecte annuelle des données												Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE et YAGTU	12 000
Enquête de base du projet												Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE, YAGTU, COSC-EPT	11 000
Traitement des données collectées												Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE, YAGTU, COSC-EPT	3 000
Audit annuel												Bandiagara, Kita, Bamako	IWENE, YAGTU, COSC-EPT	11 000
Conception d'un manuel de procédure de gestion administrative et financière du projet												Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE, YAGTU, COSC-EPT	6 000
Evaluation finale du projet												Bandiagara, Kita, Kati, Bamako	IWENE et YAGTU	4 000
Revue annuelle												Bandiagara, Kita	IWENE et YAGTU	6 000
Rencontre du comité de Direction du projet												Bandiagara, Kita, Bamako	IWENE et YAGTU	15 600
AGIO												Bandiagara, Kita, Kati, Bankass	IWENE, YAGTU, COSC-EPT	2 160
Total de la 1ère Organisation Participante														486 106
Total de la 2ème Organisation Participante														414 606
Total de la 3ème Organisation Participante														65 285
UNESCO														32 677
Budget prévu total														998 973

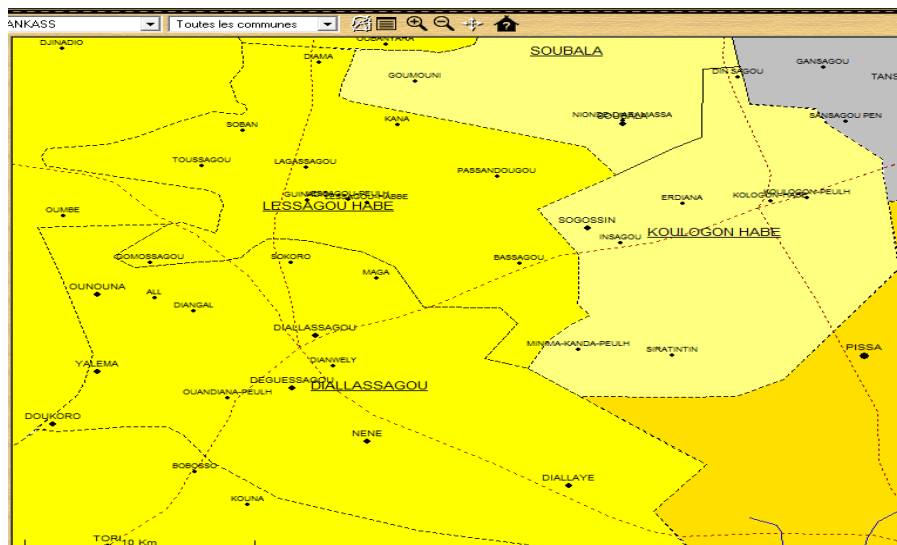
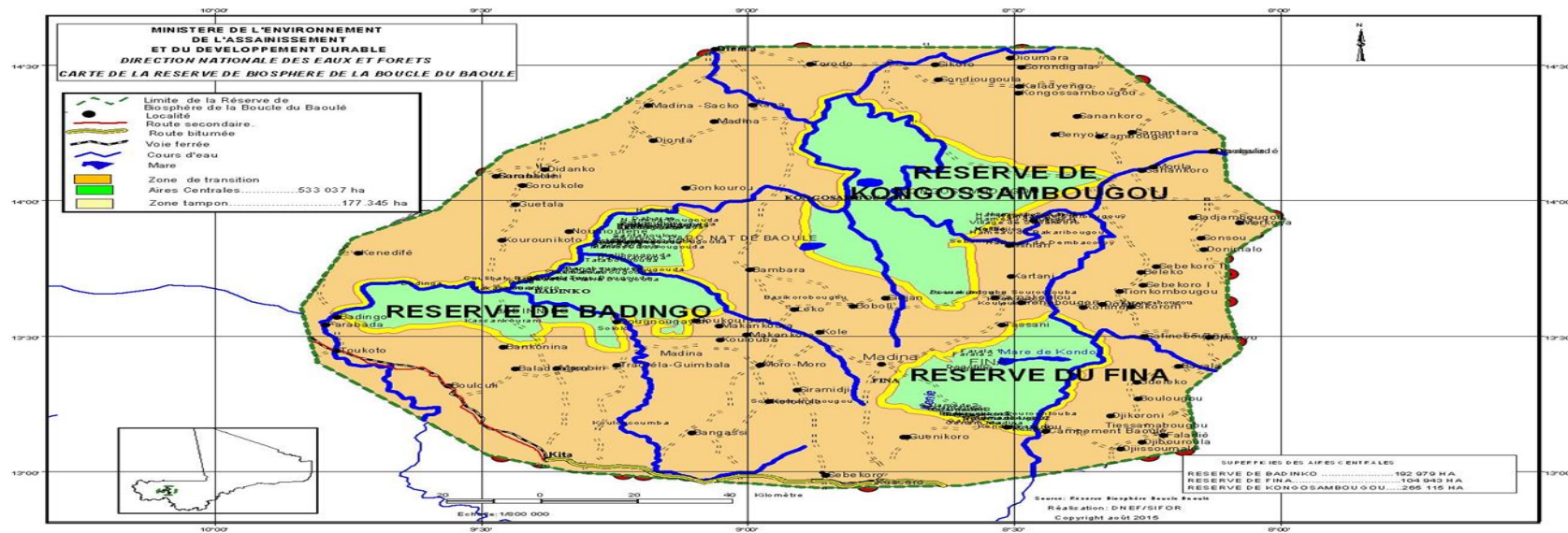
Budget : Le budget doit être établi au titre des fonds demandés au Fonds Climat Mali uniquement et être accompagné d'un budget détaillé pour chaque poste, en fournissant une description du poste et le calcul des coûts (voir fichier Excel joint correspondant).

Budget par Catégories et Codes Économiques :

Budget Consolidé	
BUDGET DU PROGRAMME	
CATEGORIES HARMONISEES	MONTANT TOTAL (US\$)
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	135 720
2. Fournitures, produits de base et matériaux	297 000
3. Equipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	10 800
4. Services contractuels	413 360
5. Voyages	35 490
6. Contreparties des transferts et subventions	0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	41 250
Coûts totaux Org. Part. Des N.U	933 620
8. Coûts d'appui indirects	65 353,40
TOTAL Org. Part. Des N.U	998 973

Annexe 4 : Modèle Tableau des risques

Type de risques	Description du risque	Impact & Probabilité (1-5)	Mesures d'atténuation	Responsables
Effets collatéraux des conflits entre les agriculteurs et éleveurs	Ces types de conflits sont fréquents dans la région de Mopti entre les agriculteurs et les éleveurs, leurs manifestations et conséquences peuvent paralyser la cohésion dans les villages et communes	I= 2 P=1	Promotion des activités de prévention et de gestion des conflits communautaires	Consortium
Politique /Sécuritaire <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'instabilité politique du pays Les conflits électoraux et post électoraux liés aux présidentielles, législatives, régionales et locales ✓ L'insécurité dans certaines zones ciblées par l'intervention 	Contestations liées aux élections Conflits post électoraux Existence de banditisme résiduel	I= 2 P=1	Promotion des activités de paix et réconciliation nationale, Promotion d'une élection apaisée et transparente Contribution à la remontée des informations sécuritaires	Consortium
Risques environnementaux Les catastrophes naturelles (inondation, sécheresse etc.)	Insuffisance de pluies, sécheresse, inondation les invasions acridiennes et aviaires	I= 5 P=4	Activation du système de gestion des catastrophes naturelles	Etat malien et partenaires



Pays dogon

carte - plan

